

qu'autant que l'œuvre, à laquelle les circonstances nous forcent de nous borner, leur laissera le temps de le faire.

5° Nous aurons soin de donner avis dans chaque paroisse du jour et de l'heure de notre départ. Messieurs les Marguilliers nous procureront alors, ainsi qu'aux personnes de notre suite, les voitures nécessaires pour nous transporter à la paroisse suivante.

Sera le présent mandement lu au prône de la messe paroissiale le premier dimanche après sa réception.

Donné à l'Archevêché de Québec, sous notre seing le seau de l'Archidiocèse et le couteau de notre Secrétaire, le quinze Mars, mil huit cent soixante-quatre.

X. C. F., EV. DE TLOA

Administrateur.

Par Monseigneur,

EDMOND LANGEVIN, PTE.,
Secrétaire,



NOTE CONFIDENTIELLE.—La visite épiscopale ne pouvant produire le bien que l'on doit attendre, si l'évêque visiteur n'est pas mis au fait tant du bien qui s'opère dans les paroisses que des abus qui peuvent y exister, Messieurs les Curés sont priés de dresser d'avance, et de nous remettre, dès notre arrivée dans leurs paroisses, les notes qu'ils jugeront à propos de nous donner sur ce sujet.

Nous avertissons que personne ne doit se présenter à la confirmation revêtue de l'habit clérical, et que tous ceux qui seront préparés pour ce sacrement devront se placer dans la nef de l'église et non dans le sanctuaire.